Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_113-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_113

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt huit juin à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	60

Objet de la délibération:
Budgets supplémentaires 2018

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Guy DEMARTINI, Brigitte DUBOUIS, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Bernard CHILINI pouvoir à Raymond GRAS, Richard STRAMBIO pouvoir à Christine NICCOLETTI, Sophie DUFOUR pouvoir à Christophe CARRIERE, Alain CAYMARIS pouvoir à Jacques LECOINTE, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Daniel MARIA, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Grégory LOEW pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Christine PREMOSELLI pouvoir à Frédéric MARCEL, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Régis ROUX pouvoir à Michèle PELASSY, Alain VIGIER pouvoir à Guy DEMARTINI

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Françoise LEGRAIEN, Thierry PESCE, Thierry RUDNIK, Richard TYLINSKI, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Mathilde KOUJI-DECOURT

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_113-DE

Le Conseil d'agglomération est invité, sur proposition de la commission des Finances, à adopter les Budgets supplémentaires 2018.

Ceux-ci concernent l'ensemble des budgets et intègrent les éléments financiers des affectations de résultats de l'exercice 2017 ainsi que des ajustements.

Budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : 11 461 613,78€
- d'investissement : 10 907 537,01€

Budget Transport s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : 4 356 870,77€
- d'investissement : 1 353 769,70€

Budget SPANC s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : 148 086,26€
- d'investissement : 16 490,28€

Budget OTI s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : 262 607,42€
- d'investissement : 53 636,93€

Budget ZAC Ste Barbe s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : - 95 000,00€
- d'investissement : - 83 745,99€

Budget ZAC Bréguières s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : 12 078,39€
- d'investissement : 1 638 899,08€

Budget ZAE des quatre chemins s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit, en section :

- de fonctionnement : 58 139,58€
- d'investissement : 0,00€

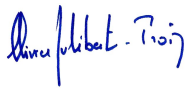
Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_113-DE

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Finances réunie le 14 juin 2018, il est demandé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- voter ces budgets, par chapitre, pour les sections d'investissement et de fonctionnement,
- approuver le budget supplémentaire 2018 des budgets ci-dessus présentés.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 05/07/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.